

COMMUNIQUE DE PRESSE
Paris – 2 octobre 2015

**Comité Interministériel de Sécurité routière :
Les réactions de l'association Prévention Routière**

A l'issue du comité interministériel de sécurité routière qui s'est tenu ce vendredi à Matignon, Manuel Valls a annoncé 22 nouvelles mesures visant à enrayer la hausse continue de la mortalité routière.

Pour l'association Prévention Routière, ces mesures constituent un signal fort adressé par le gouvernement aux Français. Elles étaient devenues indispensables face à l'augmentation inquiétante du nombre de tués sur les routes au cours des derniers mois.

Ces mesures vont avoir pour conséquence une augmentation des contrôles (augmentation du nombre de radars embarqués, déploiement de radars « leurres », possibilité de constater un plus grand nombre d'infractions sans interception...) et un renforcement de l'égalité de tous devant la loi (obligation pour les employeurs de communiquer l'identité des conducteurs de leur entreprise ne respectant pas le code de la route, lutte contre la conduite avec faux permis et/ou défaut d'assurance et à terme instauration d'un permis à points « virtuel » pour les conducteurs étrangers circulant sur les routes françaises ...).

Le gouvernement entend renforcer la lutte contre les conduites addictives : élargissement des possibilités d'imposer l'éthylotest anti-démarrage (EAD) pour les magistrats et pour les préfets (dans le cadre d'une suspension ou d'un retrait de permis pour alcoolémie) et recours au double test salivaire pour le contrôle des stupéfiants.

Plusieurs mesures concernent également la protection des usagers vulnérables (renforcement de l'accès progressif à la conduite d'une moto de forte puissance, instauration d'un contrôle technique à la vente d'un deux-roues motorisé d'occasion, obligation du port de gants homologués pour les usagers de deux-roues motorisés et obligation du port du casque pour les cyclistes de moins de 12 ans).

Contrairement aux mesures annoncées en janvier 2015, très peu concernent cette fois la prévention. Pour l'association Prévention Routière, l'équilibre entre une politique répressive et une politique préventive est pourtant indispensable pour modifier sur le long terme les comportements.

Contact presse :

Sophy Sainten-Bourguignon

Tel : 01 44 15 27 79 / 06 38 83 11 25

E-mail : s.sainten@preventionroutiere.asso.fr